✓ Dossier d'inscription

- ◆ POUR LES ANCIENS ÉLÈVES :
- ◆ POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES
- Simple réinscription sur présentation du bulletin de notes de l'année 23/24
- 02 bulletins ou extraits de naissance (exigés à l'inscription)
- 01 Livret de BAC ou les résultats scolaires 23/24 de l'élève

✓ Rentrée scolaire 2024/2025 :

- **◆** CYCLE ÉLÉMENTAIRE
- CYCLE MOYEN
- CYCLE SECONDAIRE
- Mardii 01 Octobre 2024
 Jeudi 03 Octobre 2024
- Lundi 07 Octobre 2024

Toute modification sera portée à votre connaissance par voie d'affichage

✓ Tests d'entrée : en classe de CM2, 3è et Terminale.

Sont autorisés à subir les tests d'entrée les élèves des classes de CM2, 3è et Terminale ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 dans leur établissement d'origine. Le relevé de notes du Bac est exigé.

◆ DATE

• Le premier test aura lieu le lundi 22 juillet 2024

Le deuxième test aura lieu le jeudi 10 octobre 2024

▼ PARTICIPATION AUX TESTS

Classe de CM2
 Frais d'inscription : 10.000 FCFA
 Frais d'inscription : 15.000 FCFA

Fournir les résultats scolaires de l'année scolaire 2023-2024

ATTENTION: Les frais de tests ne sont pas remboursables

√ Fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires sera disponible à partir du Lundi 08 Juillet 2024

Coût des uniformes :

COÛT DES UNIFORMES		DÉSIGNATION	PRIX EN FCFA
		Chemise	8.000
		Pantalon	8.000
	Garçon	Tee shirt	8.000
	ou Fille	Pull over	8.000
		Cravate	700
		Jogging -	8.500
		Tenue de sport	5.000
	Fille	Jupe	6.000
	Blouse pour laboratoire (oblig Élèves: 4è, 3è, 2 ^{nde} S, 1 ^{ere} S, Tle	12.000	

EXTRAIT DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE :

Toute inscription à Halwar G.S est, synonyme d'une prise de connaissance de cette fiche de renseignement, de son acceptation et d'un engagement au respect du règlement intérieur de l'école dont un extrait est ici présenté :

- Toute somme versée à quelque titre que se soit ne peut faire l'objet de remboursement.
- En cas de litige sur le règlement de la scolarité, seule la présentation des reçus de paiement peut faire foi. En cas de perte de ces derniers le service de la comptabilité décline toutes ses responsabilités et fait prévaloir les données en sa possession.
- Tout parent qui inscrit son enfant à Halwar Groupe Scolaire accepte :
 - Que son enfant, soit mis en observation en cas de malaise ou de blessure, à l'infirmerie de l'école pour les premiers soins, ou au besoin, qu'il soit transféré dans une structure sanitaire spécialisée en attendant que sa famille informée vienne à son chevet.
 - Que l'école, en dehors de la mise en place d'un service médicale, n'a pas pour mission de se substituer ni aux parents, ni aux services d'assurance en matière de soins médicaux.
 - D'honorer en totalité ou en partie, avec la compagnie en charge de l'assurance (prise en charge par l'école) de son enfant, les frais médicaux occasionnés par les accidents et blessures qu'il aurait subis à l'école ou sur le trajet de l'école les jours ouvrables.
 - D'assurer toutes les démarches relatives au remboursement par la compagnie d'assurance des frais médicaux de son enfant dès lors que le dossier médical de ce dernier qui réunit les pièces justificatives et le rapport de l'incident sont en sa possession.
 - De rembourser les montants correspondant aux réparations des dégâts que son enfant, aurait volontairement causés (peinture et écriture sur les murs, détérioration de tables bancs, de lampes, de portes et fenêtres etc.) au risque de le voir se faire renvoyer.
- La Direction du Groupe Scolaire HALWAR, en déclinant à l'avance toutes ses responsabilités, informe les parents que l'école n'organise pas de sorties en mer. Seules des sorties pédagogiques (pour diverses destinations) sont organisées par l'école sous la supervision des professeurs. A cet effet un avis est soumis à l'appréciation du parent pour autorisation.

NOUVEL HORIZON

Membre du Réseau Mondiale des Écoles Associées de l'UNESCO Lauréat du Prix d'Excellence de la Présidence de la République

CITÉ NOUVEL HORIZON Keur Ndiaye LO/Rufisque

Plate-forme:http://halwar.eduka.school Site:www.halwar.sn



8.P. IS 683 Daker-Fann Tel : 33832 62 60 / 77557 82 79 Autorisation N=007567ME/SG/DEP Email: halwar@orange.sn

TOUTE INSCRIPTION A HALWAR GS

EST SYNONYME DE PRISE DE CONNAISSANCE
DE CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENT, DE SON
ACCEPTATION ET DE L'ENGAGEMENT AU
RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Fiche de renseignements

INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Lien d'inscription en ligne:

http://halwar.eduka.school

INSTITUTION SCIENTIFIQUE D'EXCELLENCE

La Direction du Groupe Scolaire Halwar a le plaisir d'annoncer l'ouverture de ses registres d'inscription et de réinscription pour l'année scolaire 2024/2025 LES COURS SE FONT EN REGIME DE JOURNEE CONTINUE (08H00 - 15H00)

Les élèves qui désirent poursuivre leurs études à L'INSTITUTION HALWAR NOUVEL HORIZON sont invités à effectuer les formalités administratives en se connectant par le net sur la plateforme : http://halwar.eduka.school

Les anciens élèves doivent se <u>RÉINSCRIRE AVANT LE 31 JUILLET 2024</u> <u>L'ECOLE NE FAIT PAS DE RESERVATION DE PLACES</u>.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la direction de l'établissement.

✓ Nos cycles :

CYCLE ÉLÉMENTAIRE COMPLET du CI au CM2 CYCLE MOYEN COMPLET de la 6é à la 3é CYCLE SECONDAIRE

2ndeS - 2nde.L

1ere S 1 - 1ere S2 - 1ere L'1 - 1ere L2

Tie S1 - Tie S2 - TieL'1 - TieL2

A l'inscription vous devez payer :

	3320		0.625	CYC	LE MOYEN				SCIENCES			
	CYCLE ELEMENTAIRE				TP Laboratoire Expérimentation en Sciences		LITTÉRATURE		TP Laboratoire D'Expérimentation en Sciences			
NIVEAUX DE CLASSE									SÉRIE SI/S2		SÉRIE SI	
	CI eu CP	CEI au CEZ	CMI au CM2	6è et 5è	4è	3è	2ndel. Ierell. Ierel2	TleLI, TleL2	2ndeS1 2ndeS2 lereS2	Tle S2	lere SI	Tle SI
Frais généraux frs	24.000	24.000	24,000	25.000	26.000	26.000	31.000	35. 000	34.000	40.000	50.000	50.000
Mensualité frs	22.000	24.000	26.000	26.000	28.000	30.000	35.000	35.000	38.000	40.000	50.000	60.000
Net à payer à l'inscription fra	46.000	48.000	50,000	51.000	54,000	56.000	66.000	70.000	72.000	80.000	100,000	110,000

> NB/ Seuls les candidats au BFEM et au BACCALAUREAT auront, selon la date des examens, à payer la scolarité du mois de juillet.

✓ Options à faire à l'inscription

Vous souhaitez faire bénéficier à votre enfant un certain nombre d'options alors il vous est demandé une contribution mensuelle de :

- 2.500 FCFA Pour le cours informatique (non obligatoire).
- 2.500 FCFA Pour les cours d'anglais (non obligatoire) à l'élémentaire du CE1 au CM2. (Voir emploi du temps à la rentrée scolaire).
- 3.000 FCFA Etudes surveillées (non obligatoire) les mardi et jeudi après midi
- 20.000 FCFA Transport (non obligatoire).

LA DUALITÉ A UN COÛT, SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE POUR INVESTIR UTILE L'AVENIR DE VOS ENFANTS EN DÉPEND